

BON DE COMMANDE DE DOCUMENTS D'INFORMATION

EN 21.13-V2

A renvoyer sous enveloppe affranchie à
Société Centrale Canine - LOF
155 avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS Cedex



Nous vous rappelons les 5 documents à fournir obligatoirement lors d'une cession (vente/don) d'un animal (article L214-8 du Code Rural) :

- Certificat d'identification (puce ou tatouage).
Rappel : l'identification est obligatoire avant toute cession
- Contrat ou attestation de vente (facture)
- Certificat de Naissance ou Pedigree pour un chien de race
- Certificat vétérinaire avant cession

- Document d'informations sur le chien et ses besoins, conseils de santé et d'éducation que vous pouvez commander en complétant ce bon.

Je commande

5 livrets **10 €** (frais de port inclus)

x lot(s) de 10 livrets
au prix de 15 € le lot (frais de port inclus)
soit : €

Je joins mon règlement par

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société Centrale Canine

Mandat cash

Carte bancaire n°

Date d'expiration

Cryptogramme

3 derniers chiffres imprimés
au dos de la carte bancaire

Signature :

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Le livret d'accueil
du chiot



Un acte
responsable
pour un
bonheur
partagé

Vivre avec
un animal
de compagnie

Vos coordonnées :

NOM *

PRÉNOM

ADRESSE *

CODE POSTAL *

VILLE *

Téléphone fixe

Téléphone portable

Courriel

* Champs obligatoires

Si vos coordonnées de facturation sont différentes de celles de livraison, merci de nous le signaler.

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

EN 21.115 - V2

ComInfoA4